



## La Randonnée Cérétane

**BP 308**

**66403 Céret Cedex**

Céret le 24 Octobre 2013

### **NOTICE D'INFORMATION – Séjour « Cédraies et lacs du Moyen Atlas au MAROC » Séjour RANDONNEE en itinérance du Vendredi 18 au Vendredi 25 Avril 2014**

**Organisé par khalid OUASMANI**

**La sortie est ouverte aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2014 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.**

Nombre de participants : **04 minimum à 18**

Date : du **Vendredi 18 au Vendredi 25 Avril 2014.**

Déplacements : **Location de minibus pour les transferts**

#### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée : **4 jours de randonnée pédestre en itinérance dont l'encadrement sera assuré par un guide professionnel diplômé au Maroc (dénivelés de 300 à 600m chaque jour)**

- **Prise en charge par l'organisateur à l'arrivée à l'aéroport de Marrakech le Vendredi 18 Avril 2014 jusqu'au Vendredi 25 avril 2014 (après transfert à l'aéroport, pour le vol retour).**

#### **HEBERGEMENT**

Hôtel ou riad à Marrakech avec petit déjeuner, en chambre double.

Chez l'habitant, en gîte et en bivouac pendant la randonnée en itinérance en pension complète.

#### **COÛT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **350 €** par personne, en pension complète - sauf les repas à Marrakech.  
Supplément pour chambre individuelle : 15€/nuit/pers pour le premier et le dernier jour.

Ce prix comprend :

- La pension complète (sauf les repas à Marrakech)
- Les petits déjeuners à l'hôtel
- Tous les transferts
- Prestations du guide, du cuisinier, des muletiers et des chauffeurs
- Matériel de cuisine, tentes et matelas sont fournis.
- La redevance à la FFRP. (3€/séjour)

**Ne sont pas compris :**

Co-organisateur : Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris- Code APE : 913<sup>E</sup> – SIRET : 30358816400044. - N°IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

- Le vol AR France - Marrakech,
- Les repas à Marrakech
- Boissons
- Pourboire (prévoir 10 euros/personne pour les muletiers et le cuisinier)
- Dépenses à caractère personnel
- Les assurances individuelles facultatives
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

### INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer à plusieurs, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, lors de leur inscription.

**Les inscriptions sont ouvertes.** Cette inscription sera matérialisée par le **dépôt d'un chèque de réservation de 100 €** (chèque à l'ordre de Humanlaya). Les places étant limitées, elles seront réservées dans l'ordre de réception des chèques à l'inscription.

**Un document contractuel sera établi et remis lors de la réunion prévue le 6 Novembre 2013 à 15h salle du club à Céret, avec la concrétisation des souscriptions éventuelles aux assurances.**

### PAIEMENTS

Acompte de **100 €** à l'inscription.

Le solde du séjour sera à régler par chèque au plus tard « Fin Février 2014 ».

Assurance assistance : **30 €** à souscrire et à régler à l'inscription.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de **Humanlaya**.

### DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Prise en charge pour les déplacements de l'arrivée à l'aéroport de Marrakech jusqu'au retour à l'aéroport à Marrakech : minibus avec chauffeur loué sur place pour les transferts aéroport-hôtel et transfert sur lieu de départ de la randonnée et retour à Marrakech.

### CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

En cas d'annulation à plus de 30 jours avant le départ : 20 euros/personne – Entre 30 et 16 jours : 50% de l'acompte sera retenu.

Pour les garanties individuelles souscrites, se reporter aux annexes 10 et 11.

### RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée et d'être bien équipé, contre la chaleur, ou la pluie.

Les randonnées sont prévues entre 5h et 6h de marche, avec un dénivelé mini de 300m et 600m maxi, sur des terrains parfois boueux en cas de pluie, le détail sera fourni lors de la réunion.

Ces consignes seront complétées lors de la réunion d'information.

### VOTRE EQUIPEMENT et MATERIEL DE RANDONNEE

#### Bagages :

- Un sac de voyage souple ou à dos sans armature. Evitez les sacs rigides et les valises. Limitez le poids : 15 kg au maximum: possibilité de laisser à l'hôtel les effets (pas d'objets de valeur) dont vous n'aurez pas besoin pendant la randonnée).
- Un petit sac à dos pour les affaires de la journée et l'eau.

### **Vêtements :**

- Chaussures de marche. Tennis ou sandale à mettre au bivouac.
- Veste polaire et imperméable et pull-over chauds, cape de pluie.
- Survêtement pour la nuit (nuits fraîches en altitude).
- Pantalons, bermuda.
- T-shirts et chemises manches longues ou sous pull.

### **Equipement :**

- Trousse de toilette, lingettes.
- Dans votre petit sac à dos : gourde d'1L minimum, papier hygiénique et briquet, crème solaire et de protection pour les lèvres, lunettes de soleil, chapeau, appareils photos, lampe frontale ou de poche.
- Un duvet chaud.

### **Pharmacie personnelle :**

Pastilles désinfectantes pour l'eau de boisson, anti-inflammatoire ophtalmique, anti-diarrhéique, désinfectant externe (alcool à 90°), antibiotiques à large spectre, pansements (ampoules), bande (élastoplast), coton hémostatique.

Amicalement,

Le Responsable du séjour

Khalid OUASMANI

### **Annexe 12bis.**

Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme (consultable sur le site : randoceretane@org)